

L'analyse et la dissertation en littérature

Structure et style rédactionnel

Document préparé conjointement
par Kellie-Anne Samuel et Valérie
Synotte, repfrans au campus de
Gaspé.

Le document a été révisé par
Éloïse St-Pierre, repfran au
campus de Grande-Rivière, et mis
en page par Zoé Litalien.

Guide de rédaction développé à l'hiver 2020 dans le cadre du
Chantier de valorisation de la langue française 2019-2022 du
Cégep de la Gaspésie et des Îles.



Table des matières

Analyse et dissertation.....	3
Structure de l'analyse et de la dissertation littéraire	4
L'introduction.....	5
Le développement.....	7
La conclusion.....	10
Intégration des citations	12
Ponctuation liée à l'intégration des citations.....	14
Stratégies d'écriture pour l'ensemble du texte.....	16
Typographie	16
Structure des paragraphes	16
Style sobre	16
Objectivité	17
Vocabulaire	17
Du vocabulaire pour l'analyse.....	19
Choisir les bons connecteurs logiques	21
Sources.....	22
Textes cités.....	22

Analyse et dissertation

601-101-MQ Écriture et littérature

Dans le cours *Écriture et littérature* (601-101-MQ), il faut être en mesure de produire une analyse littéraire de 700 mots à la fin de la session. L'analyse littéraire consiste à établir des liens entre le fond (thèmes) et la forme (procédés d'écriture) du texte.

601-102-MQ Littérature et imaginaire

Dans le cours *Littérature et imaginaire* (601-102-MQ), il faut être en mesure de produire une dissertation littéraire explicative de 800 mots à la fin de la session. La dissertation explicative se base sur l'analyse de l'œuvre afin d'établir un lien entre cette œuvre et quelque chose qui lui est extérieur (ex. : autre œuvre, contexte sociohistorique, courant littéraire, etc.).

601-103-MQ Littérature québécoise

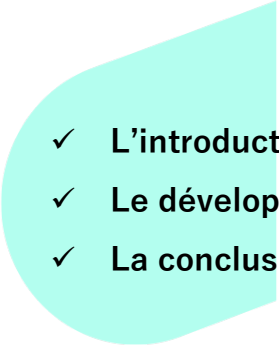
Dans le cours *Littérature québécoise* (601-103-MQ), il faut être en mesure de produire une dissertation littéraire critique de 900 mots à la fin de la session. La dissertation critique demande qu'on discute d'une assertion¹ ou qu'on prenne position pour répondre à une question, et ce, en se basant sur l'analyse du texte dans son contexte.

Dans les trois cas, il faut respecter une convention d'écriture, c'est-à-dire des caractéristiques qui se rapportent à la structure du texte, au style rédactionnel et à la langue, comme la construction des phrases et l'emploi d'un vocabulaire approprié.

¹ Assertion : « Proposition que l'on présente comme une vérité » (Antidote).

Structure de l'analyse et de la dissertation littéraire

Les textes d'analyse et de dissertation littéraire se divisent en trois parties :

- 
- ✓ **L'introduction**
 - ✓ **Le développement**
 - ✓ **La conclusion**

Chacune de ces parties est constituée de plusieurs composantes. La présence de ces dernières est essentielle. De plus, le passage harmonieux d'un paragraphe à l'autre et l'enchaînement des phrases à l'intérieur d'un même paragraphe assurent à la fois la progression textuelle ainsi que la progression logique.

Les tableaux qui suivent présentent les trois parties du texte, le contenu qu'on doit y trouver et, finalement, les stratégies d'écriture spécifiques à chacune des composantes.

L'introduction

Bien que l'introduction soit le premier paragraphe lu par le lectorat, on recommande de la rédiger une fois que le contenu du développement est déterminé. On s'assure ainsi que l'introduction respecte bien l'ordre et le contenu de ce qui s'en vient.

L'introduction tient en un seul paragraphe d'environ 100 mots, dont chacune des composantes s'enchaîne naturellement avec la suivante sans présenter de rupture. Pour ce faire, il faut porter une attention particulière à la syntaxe (phrase complète) ainsi qu'à la reprise de l'information.

Composantes :


- ✓ **Le sujet amené**
- ✓ **Le sujet posé**
- ✓ **Le sujet divisé**

	Contenu	Stratégie d'écriture
SUJET AMENÉ	<p>Il s'agit d'une entrée en matière. On situe l'œuvre selon un ordre logique qui va du général au particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • informations pertinentes liées, par exemple, au contexte sociohistorique ou littéraire dans lequel l'œuvre a été produite; • auteur ou autrice de l'œuvre (prénom et nom); • œuvre à l'étude (titre de l'œuvre [et de l'extrait, s'il y a lieu], etc.); • résumé concis de l'œuvre, en une seule phrase (ne mettre l'accent que sur les éléments de l'intrigue nécessaires à la compréhension du sujet), ou présentation du thème. 	<p>Pour placer les éléments importants au premier plan, on les met en position de sujets de phrase. Ainsi, le sujet sera un groupe nominal (GN) référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans un premier temps, à un courant ou à un genre littéraire, à un événement ou à une période historique, etc.; • dans un deuxième temps, à l'auteur ou l'autrice ou à l'œuvre à l'étude; • dans un troisième temps, au thème ou au personnage principal. <p>Pour s'assurer de l'enchaînement des idées, il faut que chaque nouvelle phrase s'appuie sur un élément de la phrase précédente, et ce, à l'aide, par exemple, d'un pronom de reprise.</p>
SUJET POSÉ	<p>Il s'agit d'une reprise de l'idée directrice imposée dans l'énoncé du sujet. L'idée directrice, c'est l'énoncé dont il faut démontrer la véracité. (En 103, on peut aussi démontrer la fausseté de l'énoncé, selon le point de vue défendu.)</p>	<p>Le plus simple est de reprendre les mots de la question en énonçant une affirmation plutôt qu'une question.</p> <p>Il importe toutefois de ne pas reprendre les verbes qui renvoient directement à la consigne (ex. : <i>montrer, expliquer, démontrer</i>, etc.).</p>
SUJET DIVISÉ	<p>Le sujet divisé annonce, dans l'ordre, les deux ou trois idées principales (arguments) du développement. Le lectorat pourra ainsi anticiper le déroulement logique du développement.</p>	<p>Il faut annoncer les grandes idées du contenu et non pas la démarche. Pour s'en assurer, il faut éviter d'utiliser le métalangage (termes techniques comme <i>idée, argument, thèse</i>, etc.) dans les sujets de phrase.</p> <p>Pour souligner les liens logiques entre les différentes idées principales, il est préférable d'employer des connecteurs logiques plutôt que des marqueurs temporels.</p>

Le développement

Le développement se divise en deux ou trois paragraphes, selon le nombre d'idées principales (arguments) à développer. Chaque paragraphe ne contient qu'une seule idée principale et se construit selon un plan très précis. L'ordre de chacune des composantes d'un paragraphe doit être respecté pour que la progression logique le soit aussi.

Composantes :

- 
- ✓ **Idée principale (argument)**
 - ✓ **Idée secondaire A (sous-argument A)**
 - ✓ **Preuve (exemple)**
 - ✓ **Explication**
 - ✓ **Idée secondaire B (sous-argument B)**
 - ✓ **Preuve (exemple)**
 - ✓ **Explication**
 - ✓ **Conclusion partielle (miniconclusion)**

Cette structure est celle d'un seul paragraphe : il faut donc la multiplier par deux ou par trois, selon le nombre d'idées principales à développer. Par ailleurs, si on rédige une dissertation critique (en 103) et que l'on choisit de travailler avec un plan dialectique, le développement doit nécessairement compter trois paragraphes, c'est-à-dire la thèse, l'antithèse et la synthèse.

Chacune des composantes de cette structure est définie dans le tableau des pages suivantes.

Pour assurer une fluidité entre les paragraphes et entre les phrases des paragraphes, il est encore ici préférable d'avoir recours à des connecteurs logiques plutôt qu'à des marqueurs temporels. Il n'y a pas d'ordre lié au temps entre les paragraphes et entre les différentes composantes d'un paragraphe.

	Contenu	Stratégie d'écriture
IDÉE PRINCIPALE (argument)	<p>Il s'agit d'un des arguments qui vont permettre de prouver l'idée directrice. Ce n'est pas un fait (exemple tiré du texte).</p> <p>Un fait, une donnée contenue dans le texte, n'est pas un argument. Un fait est écrit noir sur blanc dans le texte analysé. Une idée (un argument) est plus abstraite et découle de la capacité à lire entre les lignes du texte.</p> <p>Il importe également de faire la distinction entre une idée directrice (un point de vue) et une idée principale (un argument), la seconde servant à prouver la première. Ce n'est donc pas possible de transformer l'idée directrice, qui est annoncée dans la consigne, en idée principale.</p>	<p>L'idée principale tient en une seule phrase (complète) qui ouvre le paragraphe.</p> <p>Le sujet de phrase de l'idée principale est souvent un GN référant à un des sous-thèmes de l'idée directrice.</p>
IDÉE SECONDAIRE A (sous-argument A)	<p>L'idée secondaire A est le premier sous-argument qui appuie l'argument principal défendu dans le paragraphe. Elle est donc formulée de manière plus détaillée que l'idée principale et entretient avec elle un lien logique étroit.</p>	<p>Si un connecteur est employé pour faire la transition entre l'idée principale et l'idée secondaire, il doit nécessairement être logique.</p> <p>Comme l'idée secondaire n'est pas une explication, le sujet de la phrase ne peut pas être un procédé d'écriture. Il s'agit plutôt d'un GN référant à un sous-thème de l'idée principale.</p>
PREUVE (exemple)	<p>La preuve est un passage tiré du texte à l'étude qui sert à illustrer l'idée secondaire. Plusieurs preuves peuvent étayer un même sous-argument; il faut cependant éviter d'énumérer une série de preuves les unes à la suite des autres sans les lier par des phrases complètes. La preuve peut prendre différentes formes : il s'agit le plus souvent d'une citation (dans ce cas, il faut éviter de diluer la preuve dans une trop longue citation); toutefois, la reformulation d'une partie du texte ou le résumé d'un passage trop long pour être cité peuvent aussi servir de preuves.</p>	<p>Les marqueurs de temps apparaissent uniquement dans les preuves, où ils peuvent marquer la chronologie des événements résumés.</p> <p>Le sujet de phrase qui introduit une preuve est souvent un GN référant à un ou des personnages.</p> <p>Il faut éviter d'attribuer le sujet <i>citation</i> à certains verbes (ex. : <i>expliquer, prouver, etc.</i>). C'est plutôt le rédacteur ou la rédactrice de l'analyse ou de la dissertation qui explique une idée en s'appuyant sur une citation.</p> <p>On doit indiquer la référence de l'extrait cité, puisqu'elle est obligatoire dans tous les cas, même pour la paraphrase.</p> <p>Pour plus de précisions concernant l'intégration des citations, on pourra consulter la section qui y est consacrée. Il est à noter qu'une citation doit toujours être suivie d'une explication.</p>

<p style="text-align: center;">EXPLICATION</p>	<p>L'explication établit des liens entre la preuve et l'idée secondaire. Elle apporte aussi des précisions lorsque cela s'avère nécessaire. Elle est en quelque sorte le « ciment logique » de la démonstration.</p> <p>L'explication doit porter directement sur l'extrait à l'étude, sur les mots de la citation. Elle ne contient pas de formulations générales sur la vie ou l'être humain. Loin d'être un résumé, l'explication ne sert pas à répéter la citation en d'autres mots. On y interprète plutôt la signification de la citation et on montre la pertinence de cette dernière par rapport à l'argument et à l'idée directrice (au point de vue en 103).</p> <p>L'explication est fondée sur l'effet engendré par des procédés d'écriture. Elle fournit donc l'occasion d'étudier de près la forme du texte analysé (vocabulaire employé, syntaxe, figures de style, ponctuation, etc.). Il est recommandé d'avoir recours à des connaissances littéraires formelles le plus souvent possible dans le développement de l'analyse ou de la dissertation.</p>	<p>Les connecteurs logiques marquent les étapes du raisonnement dans les explications.</p> <p>Il faut éviter la paraphrase dans l'explication : la paraphrase est réservée à la preuve. Il faut donc appuyer l'explication sur une analyse formelle. Pour ce faire, on peut s'assurer que les sujets de phrase sont un procédé d'écriture, un effet ou un thème.</p>
<p style="text-align: center;">IDÉE SECONDAIRE B (sous-argument B)</p>	<p>L'idée secondaire B est le deuxième sous-argument qui appuie l'argument principal défendu dans le paragraphe.</p>	<p>L'idée secondaire débute par un connecteur logique qui assure la transition entre cette idée et la précédente.</p>
<p style="text-align: center;">PREUVE (exemple)</p>	<p>[...]</p>	
<p style="text-align: center;">EXPLICATION</p>	<p>[...]</p>	
<p style="text-align: center;">CONCLUSION PARTIELLE</p>	<p>Il s'agit d'une phrase qui vient clore le paragraphe. Il est toutefois important de ne pas répéter ce qui vient d'être dit. Comme les paragraphes des analyses littéraires et des dissertations sont courts, la conclusion partielle est facultative, et ce, afin d'éviter les répétitions inutiles.</p>	

La conclusion

Puisque la conclusion débute généralement par un rappel de ce qui vient d'être dit, il est logique de la rédiger tout de suite après le développement. La conclusion tient en un seul paragraphe d'environ 100 mots, dont chacune des composantes s'enchaîne naturellement avec la suivante sans présenter de rupture. Pour ce faire, il faut porter une attention particulière à la syntaxe (phrase complète) ainsi qu'à la reprise de l'information.

Composantes :

- ✓ **Le rappel du sujet**
- ✓ **Le bilan**
- ✓ **L'ouverture**

	Contenu	Stratégie d'écriture
RAPPEL DU SUJET (point de vue)	<p>On commence par rappeler le sujet dont il fallait traiter.</p> <p>En 103, on rappelle également le point de vue défendu.</p>	<p>On doit énoncer une affirmation plutôt qu'une question.</p> <p>Il importe également de ne pas reprendre les verbes qui renvoient directement à la consigne (ex. : <i>montrer, expliquer, démontrer, etc.</i>).</p> <p>Pour s'assurer que le rappel est bien identifiable, on peut commencer la phrase par un organisateur textuel propre à indiquer la conclusion (ex. : <i>somme toute, en fin de compte, au bout du compte, finalement, etc.</i>).</p>
BILAN (synthèse)	<p>On y rappelle les grandes lignes de l'argumentation. Plus précis et plus détaillé que le sujet divisé, le bilan rappelle, l'une après l'autre, les étapes qui ont permis de démontrer la véracité du sujet.</p> <p>En 103, on peut aussi démontrer la fausseté de l'énoncé, selon le point de vue choisi.</p>	<p>Il faut rappeler les grandes idées du contenu et non pas la démarche. Pour s'en assurer, il faut éviter d'utiliser le métalangage (termes techniques comme <i>idée, argument, thèse, etc.</i>) dans les sujets de phrase.</p> <p>Pour souligner les liens logiques entre les différentes idées principales, il est préférable d'employer des connecteurs logiques plutôt que des marqueurs temporels.</p>
OUVERTURE	<p>L'ouverture permet de mentionner des pistes de réflexion en lien avec le sujet traité. Par exemple, on peut y mettre les idées qu'on n'a pas eu le temps d'examiner, mais qui auraient pu démontrer la véracité du sujet. On peut aussi y intégrer des connaissances littéraires ou générales pertinentes.</p>	<p>Pour placer les éléments importants au premier plan, on les met en position de sujets de phrase. Ainsi, le sujet sera un GN référant à un thème, au personnage principal, à un courant ou un genre littéraire, à un événement ou à une période historique, etc.</p>

Intégration des citations²

ANNONCER LA CITATION

- Une citation doit toujours être mise en contexte. Elle est annoncée à l'aide d'une phrase complète. Cette dernière se termine par un deux-points qui est suivi de la citation. Une phrase qui introduit une citation ne doit pas se continuer après cette dernière.
- Le simple fait d'utiliser le deux-points et d'ouvrir les guillemets annonce clairement que l'on s'apprête à citer. Il est inutile de le préciser au préalable par une formule telle que « comme le montre la citation suivante ».
- Il importe de respecter les majuscules et les minuscules du texte d'origine. Si le texte cité commence par une majuscule, on la conserve.

Maria songe à la façon dont François a pu mourir : « Comme il a dû pâtir là-bas dans la neige! » (l. 13)

INTÉGRER UNE CITATION À LA SYNTAXE MÊME DE L'ANALYSE OU DE LA DISSERTATION

- Ce type d'intégration demande parfois d'adapter le texte cité en y apportant des modifications (temps des verbes, majuscules et minuscules, noms et pronoms, etc.) entre crochets.
- Il est à noter que, dans le cas où le début de l'extrait cité ne correspondrait pas au début de la phrase du texte d'origine, il est inutile d'ajouter des points de suspension entre crochets.

Menaud se sent coupable de la mort de Joson, « le pauvre homme se reproch[e] d'avoir entraîné son fils dans la violence des choses, de l'avoir dérouté loin des conseils de sa mère » (l. 56-57).

Alors que Maria vient d'apprendre la mort de son copain, « [e]lle rest[e] là quelques instants, immobile, les bras pendants, dans une attitude d'abandon pathétique » (l. 3-4).

CITER UN EXTRAIT LONG

- Une citation de plus de trois lignes doit être placée en retrait du texte et être rédigée à simple interligne.
- Dans ce cas, on évite les guillemets.
- Si la citation n'a pas de ponctuation finale, on ajoute un point final après la référence.

Alors que les femmes rejettent d'abord Boule de suif, elles changent radicalement d'attitude lorsque la nourriture est partagée. Le narrateur explique :

On ne pouvait manger les provisions de cette fille sans lui parler. Donc on causa, avec réserve d'abord, puis [...] on s'abandonna davantage. Mesdames de Bréville et Carré-Lamadon, qui

² Les références complètes aux textes cités se trouvent en médiagraphie.

avaient un grand savoir-vivre, se firent gracieuses avec délicatesse. La comtesse surtout montra cette condescendance aimable des très nobles dames qu'aucun contact ne peut salir, et fut charmante. (l. 64 à 68)

La cause de ce revirement est explicite. Les bourgeoises agissent ainsi pour leur propre intérêt.

CITER PLUSIEURS MOTS DÉTACHÉS

- Il faut encadrer individuellement les mots à l'aide de guillemets en indiquant, pour chacun, la référence.
- On doit respecter la graphie d'origine de chacun des mots (majuscule, minuscule, etc.).
- Chacun des mots doit être séparé des autres par une virgule ou un coordonnant.

Les femmes, afin de manger les provisions, changent d'attitude. Les mots « savoir-vivre » (l. 66), « gracieuses » (l. 66), « délicatesse » (l. 66), « aimable » (l. 67) et « charmantes » (l. 68) sont associés aux comportements des dames à l'égard de Boule de suif.

Loiseau s'adresse à Boule de suif en « arrondissant sa phrase » (l. 51) et en l'appelant « charmante compagne » (l. 51) dans le but de la convaincre d'accepter sa demande.

RÉSUMER UNE CITATION OU LA PARAPHRASER

- Dans le cas où on reprendrait dans nos propres mots une citation, on omet le deux-points et les guillemets, mais on indique la référence entre parenthèses.

Loiseau demande galamment à Boule de suif si elle accepte également de partager son repas avec sa femme (l. 50 à 52).

CITER UN EXTRAIT DE POÉSIE OU DE CHANSON

- Lorsque l'extrait compte trois vers ou moins, on écrit tous les vers les uns à la suite des autres et on les sépare par des barres obliques.

Le poète décrit la scène : « L'homme marche courbé dans le pré solitaire,/Ses poignets musculeux rivés aux mancherons/De la charrue ouvrant le ventre de la terre. » (v. 2 à 4)

- Lorsque l'extrait compte plus de trois vers, on met la citation en retrait, on la rédige à simple interligne et on fait des sauts de lignes à la fin des vers.

Le poète décrit la scène :

**Derrière deux grands bœufs ou deux lourds perchérons,
L'homme marche courbé dans le pré solitaire,
Ses poignets musculeux rivés aux mancherons
De la charrue ouvrant le ventre de la terre. (v. 1 à 4)**

CITER UN EXTRAIT DE PIÈCE DE THÉÂTRE

- Dans le cas d'une réplique ou d'un extrait d'une réplique, on procède de la même façon que pour citer les paroles d'un personnage d'un texte narratif.

À ce moment, Toinette demande à son maître : « Ma foi, monsieur, voulez-vous qu'en amie je vous donne un conseil? » (l. 115)

- Dans le cas d'un dialogue, on met la citation en retrait, comme une citation longue, et on reproduit le texte avec le nom des personnages avant chaque réplique.

L'échange entre Toinette et Argan est représentatif du lien qui les unit :

Toinette – Ma foi, monsieur, voulez-vous qu'en amie je vous donne un conseil?

Argan – Quel est-il ce conseil?

Toinette – De ne point songer à ce mariage-là. (l. 115 à 117)

INDIQUER LA RÉFÉRENCE

- On doit indiquer la référence de l'extrait cité, et ce, entre parenthèses, après la citation, à l'extérieur des guillemets, s'il y a lieu, en utilisant les abréviations suivantes : l. (ligne), v. (vers), p. (page). La référence est obligatoire dans tous les cas, même pour la paraphrase.

Ponctuation liée à l'intégration des citations

LES CROCHETS []

- Mettre entre crochets, dans l'extrait cité, les modifications apportées au texte d'origine.
- Mentionner la suppression d'un passage du texte d'origine en encadrant les points de suspension avec des crochets [...].
- Éviter d'ajouter les points de suspension entre crochets si le début ou la fin de l'extrait cité ne correspondrait pas au début ou à la fin de la phrase du texte d'origine.

LES GUILLEMETS FRANÇAIS « »

- Signaler une citation par l'encadrement de guillemets français.
- Positionner les guillemets français à la hauteur du milieu du corps des lettres; seuls les guillemets anglais se placent au-dessus des lettres.
- Placer les guillemets ouvrants sur la même ligne que le mot qui le suit et les guillemets fermants sur la même ligne que le mot qui le précède.

LES GUILLEMETS ANGLAIS " "

- Recourir aux guillemets anglais pour remplacer les guillemets français qui se trouvent déjà dans l'extrait cité. Ils indiquent une citation dans la citation.
- Placer ces guillemets plus haut que les guillemets français.

LE POINT .

Mettre le point final à **l'intérieur des guillemets** quand les conditions suivantes sont respectées :

- le début de la citation coïncide avec le début d'une phrase complète;
- la fin de la citation est aussi la fin de la phrase complète.

La faim assaille Mme Loiseau : « Elle résista longtemps, puis, après une crispation qui lui parcourut les entrailles, elle céda. Alors, son mari, arrondissant sa phrase, demanda à leur "charmante compagne" si elle lui permettait d'offrir un morceau à Mme Loiseau. » (l. 50 à 52)

Mettre le point final à **l'extérieur des guillemets** (et après la référence) dans les cas suivants :

- La citation ne constitue pas une phrase complète.

On dit de Mme Loiseau qu'elle a tellement faim qu'elle a « une crispation qui lui parc[ourt] les entrailles » (l. 50).

- Le début de la citation ne coïncide pas avec le premier mot de la phrase dans l'œuvre analysée.

Pour lui venir en aide, « son mari, arrondissant sa phrase, demanda à leur "charmante compagne" si elle lui permettait d'offrir un morceau à Mme Loiseau » (l. 50 à 52).

- Lorsque la citation se termine avec un point d'interrogation ou d'exclamation, ce dernier se trouve à l'intérieur des guillemets, mais le point final de la phrase qui inclut la phrase d'introduction se trouve après les guillemets, après la référence.

Loiseau déclare à Boule de suif : « À la guerre comme à la guerre, n'est-ce pas, madame? » (l. 41 et 42).

Stratégies d'écriture pour l'ensemble du texte

Typographie

TITRE D'UNE ŒUVRE COMPLÈTE

Lorsque l'on nomme le titre d'un recueil, d'un roman, d'une pièce de théâtre, d'un album, etc., il faut toujours le souligner (si la rédaction est manuscrite) ou le mettre en italique (si le texte est tapuscrit).

Émile Nelligan a écrit le recueil Poésies complètes.

Émile Nelligan a écrit le recueil *Poésies complètes*.

TITRE D'UNE PARTIE D'UNE ŒUVRE

Lorsque l'on nomme le titre d'un poème, d'une nouvelle, d'une chanson, d'un chapitre, etc., il faut plutôt le mettre entre guillemets français.

Le poème « Soir d'hiver » d'Émile Nelligan est publié dans le recueil *Poésies complètes*.

Structure des paragraphes

Les paragraphes d'une analyse ou d'une dissertation littéraire doivent respecter un certain plan, une certaine structure. Il est parfois facile de faire une « liste d'épicerie » en voulant mettre tous les éléments demandés les uns à la suite des autres. La fluidité entre les phrases est importante pour permettre au lectorat de suivre l'évolution de la pensée logique, de comprendre les liens entre les phrases et entre les idées. Il faut donc porter une attention particulière à la cohérence textuelle, notamment à la reprise de l'information.

Style sobre

TEMPS DE VERBE

Afin d'éviter d'avoir l'air de raconter une histoire ou de verser dans l'anecdote, il est impératif d'écrire l'analyse et la dissertation au présent de l'indicatif. Seules les citations directes annoncées et introduites avec un deux-points restent au temps et au mode des verbes employés dans le texte.

PROCÉDÉS D'ÉCRITURE

Il faut éviter de « faire du style », c'est-à-dire que lorsqu'on rédige une analyse ou une dissertation, on analyse des procédés d'écriture, on n'en fait pas.

Objectivité

Il importe de toujours utiliser un style impersonnel et neutre dans une analyse ou une dissertation, afin de ne pas verser dans le commentaire personnel ou le jugement de valeur.

PONCTUATION

L'objectivité d'un texte signifie aussi d'éviter la ponctuation expressive comme les points de suspension et les points d'exclamation ou d'interrogation.

LOCUTEUR OU LOCUTRICE

Pour éviter de se mettre en valeur dans un texte objectif, on évite de recourir à la première personne. Dans une analyse littéraire comme dans une dissertation, afin de mettre l'accent sur le texte, on évite également la deuxième personne. Pour y arriver, on peut employer des phrases impersonnelles ou tout simplement à la troisième personne (*il appert que, il est possible de, etc.*).

AFFIRMATION

Il est préférable d'affirmer des choses plutôt que de les supposer. Il faut donc éviter d'utiliser des verbes au conditionnel, le verbe sembler, etc. Cette façon de faire prouve que les arguments sont fondés sur des faits plutôt que sur des opinions. Pour la même raison, on évite de poser des questions.

Vocabulaire

AUTEUR ET AUTRICE – NARRATEUR ET NARRATRICE

Il ne faut pas confondre les deux postures : un auteur ou une autrice est une personne réelle qui écrit l'œuvre, qui tient le crayon entre ses doigts; un narrateur ou une narratrice est un être fictif qui raconte l'histoire.

PRÉNOM ET NOM DE L'AUTEUR OU DE L'AUTRICE

Il est préférable de toujours désigner l'auteur ou l'autrice par son patronyme, que le prénom soit précisé ou non. L'utilisation du prénom seulement est à proscrire, et ce, pour éviter une apparence de familiarité.

MÉTALANGAGE

Il faut éviter, dans la mesure du possible, les termes techniques propres à l'analyse ou à la dissertation (*introduction, développement, conclusion, citation, idée principale, argument, sous-thème, etc.*).

S'il y a lieu, plutôt que de parler du *premier texte* et du *deuxième texte*, on doit nommer le titre de l'œuvre ou de l'extrait, ou le nom de son auteur ou autrice.

TERMES NEUTRES

Il vaut mieux éviter les termes qui peuvent traduire un jugement de valeur. Les mots connotés positivement ou négativement sont donc inappropriés, à moins qu'ils s'expliquent par un fait dans le texte.

IMPROPRIÉTÉS LINGUISTIQUES

Il est important de distinguer l'auteur ou l'auteurice du narrateur ou de la narratrice. Les premiers sont des êtres réels, qui tiennent un stylo dans leur main ou qui tapent à l'ordinateur. Les seconds sont des personnages fictifs qui racontent une histoire écrite par l'auteur ou l'auteurice.

Le verbe *démontrer* signifie faire la démonstration de quelque chose. Le texte de l'analyse littéraire ou de la dissertation littéraire sert à démontrer quelque chose. Un procédé d'écriture montre plutôt quelque chose, il ne fait aucune démonstration.

Le verbe *citer* signifie « reproduire dans les moindres détails ce qui a été dit ou écrit en mentionnant la source ». La personne qui écrit une analyse littéraire ou une dissertation cite l'auteur ou l'auteurice d'une œuvre. Les personnages de même que le narrateur ou la narratrice ne citent pas.

PIÈGES LEXICAUX À ÉVITER	FORMULATIONS À PRIVILÉGIER DANS CERTAINS CONTEXTES		
suite à	✓ à la suite de		
au niveau de	✓ à propos de ✓ sur le plan de	✓ du point de vue de ✓ au sujet de	✓ pour ce qui est de ✓ en ce qui concerne
mettre l'emphase sur	✓ mettre l'accent sur ✓ insister sur ✓ mettre en relief	✓ souligner ✓ faire ressortir	✓ attirer l'attention sur ✓ mettre en évidence
face à	✓ à l'égard de	✓ par rapport à	✓ au sujet de
dû à	✓ à cause de	✓ en raison de	✓ grâce à

Du vocabulaire pour l'analyse

Vous pouvez évoquer

- une atmosphère (euphorique, idyllique, austère, morbide...);
- une coloration (sentimentale, romantique, champêtre...);
- une écriture (baroque, classique...);
- un effet (saisissant, de suspense, d'attente...);
- une impression, une notation (psychologique, spatiale, temporelle...);
- une observation (précise, pénétrante, minutieuse...);
- une portée (universelle, symbolique, révolutionnaire...);
- une réflexion (amère, sereine, désabusée, profonde...);
- une sensation (auditive, visuelle, olfactive...);
- un sentiment (partagé, profond, fort, noble...);
- une signification (psychologique, morale, politique...);
- un style (original, sec, ample, incisif, elliptique, oratoire, familier, soutenu...);
- une technique (impressionniste, picturale, novatrice, traditionnelle, originale...);
- un thème (original, traditionnel, populaire...);
- une tonalité (comique, satirique, burlesque, dramatique, pathétique, tragique, lyrique, ironique, sarcastique...).

Un mot, un vers, une phrase, un texte, une œuvre...

accentue, allie, caractérise, comporte, compose, confère, confirme, constitue, construit, crée, décrit, dénote, dépeint, développe, énumère, évoque, explique, exprime, illustre, implique, indique, insiste, met en évidence, met l'accent sur, montre, oppose, présente (un caractère), produit, qualifie, rappelle, reflète, relie, rend évident, renforce, renseigne, représente, restitue, résume, retrace, révèle, se compose de, signifie, situe, souligne, suggère, suscite, symbolise, traduit, unit...

Un procédé stylistique ou une figure de rhétorique...

anime, appuie, connote, dénote, donne au lectorat (l'impression, l'illusion, le sentiment de), met en évidence, met en valeur, oppose, rapproche, renforce, révèle, revêt, signale, souligne, témoigne de...

Un narrateur ou une narratrice, un romancier ou une romancière, un poète ou une poétesse...

accumule, affirme, alerte (sur), analyse, approfondit, brosse (un portrait), campe (un personnage), célèbre (un sentiment), critique, communique, consacre, déclare, définit, déplore, désigne, dessine, dresse (le portrait), ébauche, emploie, esquisse, exalte (un héros), expose, fait l'éloge de, introduit, ironise (sur), mentionne, met

en garde, prône, propose, recourt à, réfute, retrace, s'indigne de, s'insurge, teinte de, trace, transfigure, use de, utilise...

Un auteur ou une autrice, un locuteur ou une locutrice...

adopte (tel fait textuel), analyse, avance, cherche à, commente, décrit, dénonce, développe, étaye, évoque, explique, fait allusion (à), fait ressortir, introduit, insiste sur, justifie, précise, procède par, qualifie, réussit (à), renvoie à, s'appuie sur, se contente de, s'efforce de, s'emploie à, se propose de, souligne, suggère...

Le personnage...

apparaît comme, apporte, apprécie, confronte, considère, constitue un exemple de, découvre, déplore, émerveille, éprouve, est caractéristique de, est représentatif de, est sensible à, fascine, imagine, impressionne, incarne, néglige, perçoit (comme), procure, réalise, rencontre, représente, ressent, se caractérise comme, séduit, s'enthousiasme, se pose en modèle de, s'imagine, souffre de, soulève, soupçonne, suscite, traduit...

Le lecteur ou la lectrice...

adhère à, admire, apprécie, comprend, considère que, découvre, devine, éprouve, est ému, est touché, goûte plus particulièrement, partage, perçoit, reconnaît, ressent, se demande (si), se projette, s'identifie, s'interroge...

Choisir les bons connecteurs logiques

Voici une liste non exhaustive d'organiseurs textuels présentés selon le rapport qu'ils établissent à l'intérieur d'une phrase, d'un paragraphe, d'un texte.

Pour introduire la comparaison			
Ainsi que	Comme	De même que	Moins... que
À l'instar de	De la même façon (que)	En comparaison de	Plus... que
Autant... que			
Pour marquer une cause			
À cause de	Grâce à	Parce que	En raison de
Car	Étant donné que	Pour cette raison	Puisque
Compte tenu de			
Pour marquer une conséquence			
C'est pourquoi	De (telle) façon que	En conséquence	Pour ces raisons
Voilà pourquoi	Donc	Par conséquent	Pour cette raison
De sorte que			
Pour marquer une addition			
Aussi	De surcroît	Et	Et qui plus est
De même	Également	Et puis	Dans le même ordre
De plus	En outre	Ni	d'idées
Par ailleurs	En plus de	Outre que	
Pour introduire une explication ou un exemple			
À cet égard	Effectivement	Justement	Par exemple
Ainsi	En effet	Notamment	Tel
Entre autres			
Pour marquer une opposition ou une nuance			
À l'inverse	À l'opposé de	En revanche	Or
Au contraire	Contrairement à	Malgré cela	Par contre
Bien que	D'un autre point de vue	Malgré tout	Pourtant
Cependant	En dépit du fait que	Néanmoins	Toutefois
Quant à			
Pour faire une transition			
Au sujet de	D'un côté... d'un autre côté	D'un point de vue... d'un autre point de vue	
D'une part... d'autre part	Dans un autre ordre d'idées	En ce qui concerne	
Par ailleurs	Quant à	Pour ce qui est de	
Pour marquer une manière			
Ainsi que	À la manière de	Avec	Grâce à
À l'aide de	Au moyen de	Par l'entremise de	Sans (que)
Pour présenter un but			
À cet effet	Afin que	De crainte de	De peur que
À cette fin	Dans le but de	De façon à	Pour (que)
Afin de	Dans l'intention de	De manière à	
Pour introduire une conclusion			
Bref	En somme	Finalement	Tout compte fait
En définitive			

Sources

CENTRE COLLÉGIAL DE DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL DIDACTIQUE. « Épreuve uniforme » dans *Amélioration du français*, https://www.ccdmd.qc.ca/fr/epreuve_francais/?id=25 (Page consultée le 10 juin 2020).

CHARTRAND, Suzanne. *La progression dans l'enseignement du français langue première au secondaire québécois*, Québec, Les publications Québec français, 2008, p. 11.

LEMIEUX, Marie-Hélène et coll. *Guide préparatoire à l'épreuve uniforme de français*, Département de français et de lettres, Collège Ahuntsic.

LIBERSAN, Lucie. Guide de rédaction, Centre d'aide en français, hiver 2017.

SAVOIE, Marc. « Guide méthodologique », dans Claude Vaillancourt, *Anthologie de la littérature québécoise*, Montréal, Beauchemin, 2013.

Textes cités

CHAPMAN, William. « Le laboureur », 1904.

DE MAUPASSANT, Guy. *Boule de suif*, 1880.

HÉMON, Louis. *Maria Chapdelaine*, 1914.

MOLIÈRE. *Le malade imaginaire*, 1673.

SAVARD, Félix-Antoine. *Menaud, maître-draveur*, 1937.